

## Communiqué de Michel RENAUX, Maire adjoint en charge de l'Urbanisme

### Rénovation de l'école des Ormeaux : rétablissons la vérité

Face aux récentes fausses informations relayées par l'opposition, **il est nécessaire de rétablir les faits concernant la rénovation de l'école des Ormeaux, du centre de loisirs La Fontaine et du club Préados.**

Tout d'abord, **la rénovation de l'école des Ormeaux est une priorité que personne ne conteste.** Ce projet, estimé à près de 12 millions d'euros, suit le calendrier prévu et se trouve actuellement en phase de conception. Cette rénovation est particulièrement attendue par les élèves, leurs parents et la communauté éducative.

**Une opération immobilière privée est en cours de préparation sur une parcelle voisine. La municipalité a demandé la suspension temporaire de ce projet,** afin de valider une option d'intégration harmonieuse de ce projet avec la rénovation de l'école, du Club Préados et du centre de loisirs.

Le centre de loisirs La Fontaine fait partie de la liste de nos bâtiments qui sont à la fois vieillissants et de véritables passoires thermiques. Par ailleurs, le chantier de rénovation de l'école primaire pose un problème d'accès au chantier pendant sa première phase, qui doit être compatible avec le maintien de l'activité de l'école élémentaire. Ce qui ne laisse guère d'autres options que de l'organiser à partir du club Préados voisin.

C'est pourquoi, **nous étudions l'option d'inclure la rénovation du centre de loisirs dans la rénovation de l'école des Ormeaux, et de déplacer le club Préados vers un pavillon voisin dans le quartier du collège.** Cette option libère des terrains qui permettraient de modifier l'opération immobilière prévue à côté, en réduisant notamment la hauteur des constructions sur la rue des Ormeaux et permettant un retrait végétalisé par apport à la rue.

### « La municipalité n'a aucunement l'intention de supprimer le club Préados ni le centre de loisirs La Fontaine »

L'avant-projet en cours d'élaboration sera, comme l'a été le projet de rénovation de l'école, soumis à la concertation avant validation définitive.

- **Non,** contrairement aux accusations infondées de l'opposition, **la municipalité n'a aucunement l'intention de supprimer le club Préados, ni le centre de loisirs La Fontaine.** La continuité de l'offre de service de ces équipements municipaux sera assurée pendant toute la durée des travaux
- **Non, ces travaux n'affectent en rien la rénovation du collège,** les terrains concernés étant de taille largement insuffisante pour y accueillir un collège provisoire.

Les informations erronées diffusées par l'opposition ne sont qu'une manœuvre pré-électorale destinée à créer de la confusion faute d'être porteuses de propositions alternatives.

**L'équipe municipale, pour sa part, reste concentrée sur ses objectifs : l'amélioration des infrastructures, des équipements et le bien-être des Fontenaisiens.** Nous continuerons à avancer sereinement, en privilégiant l'intérêt collectif et en nous appuyant sur des décisions réfléchies et concertées.

**Michel RENAUX**

**Maire adjoint, en charge de l'Urbanisme**